


De : Hubert Danielle
Objet : **Réponses au questionnaire de l'APFF asbl**
Date : 18 mars 2014 12:39:17 GMT+01:00
À : apff@francophonie.be, "Edgar Fonck"
 1 pièce jointe, 30,5 Ko

Bonjour Monsieur FONCK,

Vous trouverez en annexe du présent les réponses du cdH qui seront publiées sur votre site internet, dans un dossier spécial « Pour qui voter en Flandre ? ».

Nous vous en souhaitons bonne réception.

Bien à vous,

Le secrétariat du Président



[2014.03.17 ...doc \(30,5 Ko\)](#)

Question 1

Treize ans après avoir signé la Convention-cadre sur la protection des minorités nationales du Conseil de l'Europe, la Belgique ne l'a pas encore ratifiée. Quelle est la position de votre parti sur cette question ?

La Convention-cadre sur la protection des minorités nationales doit être ratifiée.

Question 2

La Belgique n'a toujours pas précisé si elle acceptait ou si elle refusait les recommandations de l'ONU de ratifier la Convention-cadre sur la protection des minorités nationales et la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires. Qu'en pensez-vous ?

Il y a lieu d'accepter les recommandations des Nations-Unies en la matière.

Question 3

Le prochain Examen périodique universel (EPU) de la Belgique aura lieu début 2016. Lorsqu'on sait que notre pays doit remettre son rapport à l'ONU pour la fin du mois d'octobre 2015 et qu'il lui faut au moins un an pour le préparer, cela signifie que les premières discussions débiteront au lendemain des élections de mai 2014.

- a) Considérez-vous que la question des minorités doit être abordée dans ce rapport ?

Oui.

- b) De quelle manière la société civile doit-elle être impliquée dans la rédaction du rapport de notre pays, pour que l'on puisse effectivement parler de transparence et de concertation étroite ?

Il convient d'organiser des auditions qui doivent être reprises au rapport.

Les associations représentatives doivent pouvoir déposer des notes écrites reprenant leur position.

Par ailleurs le cdH propose de former des panels pour rendre des avis sur ces questions.

- c) Dans le cadre de ce rapport, seriez-vous prêt à ce qu'un large débat soit ouvert sur la question des minorités et d'y inviter des représentants des associations francophones de Flandre, de la Périphérie et des Fourons ?

Oui.

Question 4

Que pensez-vous du fait que le Parlement flamand ait refusé d'acter la désignation du nouveau représentant de l'Union des Francophones (UF) à la Commission nationale du Pacte culturel ?

C'est particulièrement regrettable.

Question 5

La création d'un Institut national des Droits de l'Homme pourrait-elle, selon-vous, faire avancer la question des minorités en Belgique ?

Pas spécialement. Il y a déjà des institutions en Belgique qui veillent au respect des droits de l'Homme.

Question 6

Votre parti est-il favorable à l'instauration d'une circonscription fédérale ?

Oui. Une commission parlementaire se penche actuellement sur la question qui est plus compliquée qu'il n'y paraît au premier abord. Plusieurs formules sont possibles. Elles sont parfois contradictoires. Il faudra repartir des travaux de la commission lors de la prochaine législature.